

Direction Commande publique

**OBJET : CONCLUSION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE D'EXPLOITATION DES
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, EAU CHAUDE SANITAIRE ET VENTILATION
N° 201918 - LOT N° 1 EXPLOITATION BATIMENTS AVEC CHAUFFERIE ET/OU
POMPE A CHALEUR**

Le Maire de la Commune d'Annonay,

Vu les articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°CM-2020-96 du 03 juillet 2020 donnant délégation de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu la convention constitutive de groupement de commandes en date du 17 décembre 2020 conclue entre la Ville d'Annonay (coordonnateur du groupement) et Annonay Rhône Agglo,

Vu décision n°DM-2019-142 relative à l'attribution du marché cité en objet,

Considérant qu'il convient de modifier la clause d'intéressement suite à l'évolution de certains sites et d'intégrer dans le contrat de nouveaux équipements et bâtiments,

DECIDE

Article 1

La conclusion d'un avenant au marché cité en objet avec la société IDEX ENERGIES sise 800 avenue Pierre Brossolette 26800 PORTES LES VALENCE pour un montant de 9 871,50 HT.

Le nouveau montant total du marché (prestation supplémentaire comprise) est de 169 552,50 € HT soit 203 463,00 € TTC.

Article 2

La présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier Principal et notifiée à la société désignée ci-dessus.

Article 3

Ampliation de la présente décision sera déposée à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône.

Article 4

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous-Préfecture de Tournon le /2021 et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Annonay, le 13 juillet 2021



Transmis en sous-préfecture le :

Identifiant télétransmission :

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

13 JUIL. 2021